

Mise sous tutelle contre son gré

Par Behaimege, le 23/05/2022 à 07:15

J'ai dépanne financierment une personne inconnue, à partir d'un compte personnel propre, mon conjoint ainsi que mes enfants peuvent ils me déclarer inapte à gérer mes biens et mes revenus, et engager une procédure de mise sous tutelle

Par **Marck.ESP**, le **23/05/2022** à **07:19**

Bonjour

C'est en effet possible, dans le mesure où les faits démontrent une certaine fragilité, une situation de faiblesse dont d'autres peuvent profiter!